

P.6
Stage parrainage

P.18
Conseil stratégique phytosanitaire

P.24
Intercultures pâturables

P.32
Risques d'incendie

P. 12 DOSSIER

Innov'Action 2023

POUR AVANCER ENSEMBLE

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

#12 Sommaire



P 04 PROJET ASSISTANT À LA STATION D'AURAY

P 04 LE SUIVI QUALITÉ EN IDENTIFICATION BOVINE

P 05 PCAET EN PAYS DE CHÂTEAUGIRON

P 06 LA FORMATION REMISE À NIVEAU EN GESTION

P 06 PASSER LE RELAIS AVEC LE STAGE PARRAINAGE

P 07 CONCENTRATIONS ET AGRANDISSEMENTS EXCESSIFS

P 07 UN LENDEMAIN DE FÊTE DIFFICILE À DIGÉRER

P 08 LE PACK GROUPE D'ÉCHANGE EN PRODUCTION CAPRINE

P 10 ÉCONOMIE: UNE ÉNERGIE À RETROUVER

P 12 DOSSIER: INNOV'ACTION 2023

P 18 RESTAUREZ VOS HAIES

P 20 LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

P 22 CONSOMMATIONS D'EAU DES EXPLOITATIONS

P 24 DES INTERCULTURES PÂTURABLES À PARTIR DE JUILLET

P 26 CLIMATBAT : PORC ET STRESS THERMIQUE

P 27 POULETS DE CHAIR : L'EAU DE LAVAGE DES BÂTIMENTS

P 28 BIO: LE LABEL TERRES DE SOURCE

P 30 RETOUR SUR LE FORUM GRAND OUEST CLIMAT-ÉNERGIE

P 31 AUTOCONSOMMER SON ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

P 32 RISQUES D'INCENDIE EN PÉRIODE DE MOISSON

P 33 PRODUIRE DE L'ÉNERGIE EN VALORISANT LE BOIS

P 33 AVEC JEAN-YVES DU GROUPE 30000 RÉ'S'AGRI DU POHER

P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





**Frédéric Chevalier,
Fabienne Garel,
Jean-Louis Le Fur
et Anthony Taoc**
Élus des Chambres d'agriculture,
Référénts d'Innov'Action

Innov'Action 2023 ouvre ses portes

Du 20 au 22 juin, 16 exploitations bretonnes ouvrent leurs portes dans le cadre d'Innov'Action, la semaine de l'innovation en agriculture. La flambée des prix, la dépendance de nos systèmes de production aux énergies fossiles et à la ressource en eau ainsi que les incohérences des attentes sociétales nous interpellent. Il y a cependant une multiplicité de solutions et d'opportunités qui rendent notre métier encore plus attractif. Les exploitations qui ouvrent leurs portes cette année reflètent la diversité de l'agriculture bretonne. Elles témoignent de l'énergie et de la capacité d'innovation des femmes et des hommes, agriculteurs ou salariés qui travaillent et s'engagent sur nos territoires.

Les innov'acteurs et nous, vos élus des Chambres d'agriculture en charge d'Innov'Action, avons hâte de vous retrouver sur ces exploitations pour partager un temps d'échange technique mais aussi convivial.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du mag et à bientôt!

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

PORTES OUVERTES INNOV'ACTION

• Les 20, 21 et 22 juin,
dans toute la Bretagne

Pour plus d'info : dossier page 12

JOURNÉE TECHNIQUE MACHINISME AGRICOLE

• Le 4 juillet,
à la station expérimentale

de Kerguéhennec, à Bignan (56)

PORTES OUVERTES À LA STATION EXPÉRIMENTALE MARAÎCHAGE

• Le 14 septembre,
à Auray (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, François Le Calvez, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélet et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502



Vie des stations



Station d'Auray

DÉMARRAGE DU PROJET ASSISTANT

La station expérimentale en maraîchage des Chambres d'agriculture de Bretagne poursuit son travail sur l'amélioration des conditions de travail.

En filière légumière, de nombreuses opérations culturales sont réalisées manuellement et peuvent être physiquement très pénibles du fait de leur posture, de leur répétitivité ou du port de charges qu'elles entraînent. Ces activités provoquent des troubles musculo-squelettiques (TMS) dont souffrent 9 maraîchers sur 10. Après la viticulture, cette filière constitue le deuxième domaine d'activité agricole le plus touché par les TMS, et leur nombre est en constante augmentation. Depuis quelques années sont proposées sur le marché de nouvelles solutions techniques telles que des robots ou des assistants électriques. Certains outils ont des coûts supérieurs

à 30 000 € et les producteurs possèdent peu de références.

ROBOTS, ASSISTANTS ÉLECTRIQUES

Pour quelles cultures et quelles tâches ? Permettent-ils de gagner du temps de travail ? Réduisent-ils réellement la pénibilité ? Sont-ils vraiment rentables si l'on tient compte du coût accordé à la santé ? C'est pour y répondre que la station expérimentale en maraîchage d'Auray a lancé le projet *Assistant* : Intérêts et évaluation des ASSISTants et robots pour Améliorer les conditions de travail en maraîchage et réduire la pénibilité. Concrètement, la station et ses partenaires testent une nouvelle combinaison



Un salarié de la station teste l'exosquelette Exoviti, à l'occasion d'une opération de désherbage.

connectée munie de 17 capteurs permettant d'enregistrer les mouvements et d'évaluer leur dangerosité. Les aspects cognitifs sont aussi mesurés grâce à l'utilisation de lunettes connectées.

Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Pour accompagner les éleveurs

LE SUIVI QUALITÉ EN IDENTIFICATION BOVINE

L'EdE de Bretagne propose aux éleveurs – soit de manière aléatoire, soit dans le cadre d'alerte sur la cohérence des données d'identification – des suivis qualité de l'identification. Cet accompagnement poursuit **trois objectifs : l'appui à une bonne identification, la remise en conformité quand cela est nécessaire et la veille de la qualité de l'identification.**

Il ne s'agit pas d'un contrôle. Parfois, lors de ces diagnostics, des oublis ou des erreurs peuvent être détectés et l'agent aide l'agriculteur dans la mise en œuvre d'actions correctives. Concrètement, l'agent qualité pointe

les passeports, les animaux soit de manière exhaustive soit partiellement selon les situations.

Les visites servent aussi à faire un état des lieux de l'identification dans le cadre du programme de Chambre d'agriculture France qui compile les résultats des suivis qualité réalisés à l'échelle nationale dans les élevages bovins laitiers et allaitants. Sur les 1 000 exploitations enquêtées l'an dernier, dans 56,4 % d'entre elles, 95 % des animaux sont en conformité : bouclage, passeport, inventaire. Parmi ces exploitations, 25,7 % n'ont aucun problème d'identification.



Les agents qualité de l'EdE de Bretagne réalisent chaque année près de 3 500 visites de suivi qualité.

EdE de Bretagne

Vos contacts :

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Portail internet de l'identification :

bretagne.edeidentification.fr

PCAET du Pays de Châteaugiron Communauté

CLIMAT, LE TEMPS EST À L'ACTION POUR LES AGRICULTEURS

Les agriculteurs du Pays de Châteaugiron participent à l'identification des actions prioritaires pour atténuer le changement climatique.

En septembre 2022, le Pays de Châteaugiron Communauté et les Chambres d'agriculture de Bretagne ont signé une convention dont l'un des objectifs était de mettre en place deux actions avec les agriculteurs pour atténuer le changement climatique dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Pour ce faire, un sondage *ClimActive* a été proposé au printemps aux agriculteurs afin de recenser les actions bénéfiques pour le climat déjà en place dans les exploitations et d'identifier les pratiques bas carbone les plus pertinentes à développer.

DES PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

En mars, la réunion de lancement de la démarche a réuni une trentaine d'agriculteurs. Ils ont pu faire le point sur les conséquences du changement climatique déjà visibles et à venir sur leur ferme. Bientôt, le Pays de Châteaugiron Communauté et les Chambres d'agriculture reviendront vers les exploitants avec des propositions d'accompagnement. D'autres territoires en Bretagne ont également associé les agriculteurs dans la mise en œuvre du PCAET. Renseignez-vous auprès de votre antenne locale des Chambres d'agriculture.

Christophe Sartin

christophe.sartin@bretagne.chambagri.fr

Clara Vianey

clara.vianey@bretagne.chambagri.fr



L'ampleur du changement climatique dépendra de nos actions à tous et dès aujourd'hui.

Une démarche volontaire pour avancer collectivement



POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez nos accompagnements sur les PCAET avec le site agriculture-collectivites.bzh dans les pages Énergie-air-climat :

agriculture-collectivites.bzh

Elle a dit



CÉCILE PLANCHAIS

Éleveuse de vaches laitières à Noyal-sur-Vilaine

« Pour le bien-être des animaux et face aux fortes températures, on a installé des brumisateurs. On facilite leur accès au bâtiment et sur les parcelles quand il fait chaud. C'est important. Au niveau des fourrages, on plante des multi-espèces, plus résistantes aux sécheresses. On cultive du méteil pour parer au manque de fourrage dont la destruction est facile avant l'implantation du maïs. Il y a quelques années, nous avons fait un diagnostic Cap2ER. On essaie d'anticiper l'âge des vêlages et de ne pas avoir des animaux improductifs. »

MÉTIER

Parcours à l'installation

LA FORMATION REMISE À NIVEAU EN GESTION

Si la maîtrise technique reste le socle de base du métier, des compétences en gestion sont indispensables pour piloter son entreprise et faire des choix en sécurisant ses résultats économiques. Pour cela, il faut être en position de comprendre ses chiffres, savoir lire son bilan et l'analyser. Faire le lien entre les décisions prises sur le terrain et les impacts sur la solidité et la solvabilité de son entreprise. Se former à la gestion économique et financière durant son parcours à l'installation est un atout majeur pour la réussite de son projet.

JE ME FORME

La formation « Remise à niveau en gestion », proposée dans le parcours 3P, est l'un des outils à la disposition des porteurs de projet pour comprendre leurs différents documents comptables, maîtriser les critères de

gestion et savoir analyser la rentabilité économique des activités ainsi que la situation financière de l'exploitation.

Sylvie Bernadon

sylvie.bernadon@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Contacteur un conseiller performance :

- Côtés-d'Armor : 02 96 79 21 32 ;
- Finistère : 02 98 52 49 32 ;
- Ille-et-Vilaine : 02 23 48 28 45 ;
- Morbihan : 02 97 36 25 40.

www.jemelanceenagriculture.com/

www.formation-agriculteurs.com/

Il a dit



BENOÎT GOUVARS

installation en
paysan
boulangier (35)

« La formation m'a permis de démystifier l'analyse économique. Ça va me permettre de discuter avec mon comptable, avec ma banque et de faire des choix. »

Il a dit



ROLAND STEPHAN

installation
en caprin lait (56)

« La formation remise à niveau en gestion, je ne vois pas comment on peut s'en passer pour mener à bien notre exploitation. »

Transmission Installation

PASSER LE RELAIS AVEC LE STAGE PARRAINAGE

Daniel Bronsard et Geneviève Quéré ont transmis le 1^{er} janvier leur exploitation à Vincent Conanec. Cédants et repreneur ont apprécié le passage de relais dans le cadre d'un stage de parrainage de 7 mois*. Daniel a découvert ce stage lors d'une formation transmission à la Chambre d'agriculture. C'est alors devenu une évidence pour lui d'y recourir pour transmettre son exploitation en poules pondeuses avec vente directe et viande bovine en AB.

Pour Vincent, ce stage était « indispensable pour découvrir la ferme, du poulailler à la vente des œufs, en passant par le conditionnement et la préparation des tournées ». Pour Daniel, désireux d'installer un jeune et de l'aider

à réussir, ce stage a été « une aubaine pour me rassurer sur le fait que Vincent parte avec toutes les compétences nécessaires ». Ils s'étaient préalablement mis d'accord sur les prix de cession et le stage a permis de passer le témoin. Le fait de travailler ensemble avant la transition facilite les démarches administratives : autorisation d'exploiter, protocoles de vente, bornages...

Christian Barbier

christian.barbier@bretagne.chambagri.fr

* Sur 3 à 12 mois pour installation hors cadre familial d'un repreneur ou d'un nouvel associé où le futur installé est stagiaire rémunéré avec couverture sociale et accident.



Daniel passe le témoin (formalisé par une boîte d'œufs) à Vincent devant le centre de conditionnement en travaux.



PLUS D'INFORMATION

• Point Accueil Installation :
0820 22 29 35

• Point Accueil Transmission :
0810 90 29 35

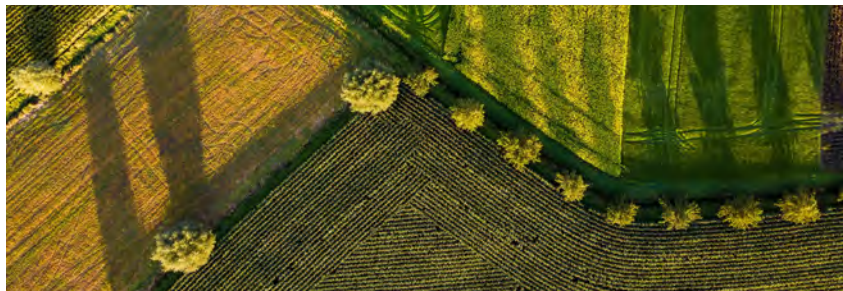
Concentrations et agrandissements excessifs

UN DÉLAI SUSPENDU DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER

La loi du 23 décembre 2021 dite Loi Sempastous instaure un nouveau dispositif en matière de contrôle des structures, entré en vigueur le 24 septembre 2022. Il s'agit de la suspension de l'instruction des demandes d'autorisation d'exploiter lorsqu'elles portent sur des agrandissements ou concentrations excessifs. Cette notion d'agrandissement ou concentration excessifs, est depuis 2014, un motif possible de refus d'autorisation d'exploiter, sauf lorsque la demande d'autorisation n'est concurrencée par aucune autre demande sur les mêmes biens ou par la présence d'un preneur en place.

Dans le SDREA breton en vigueur aujourd'hui, les agrandissements ou concentrations excessifs sont les opérations amenant une exploitation à cumuler une surface supérieure à 80 ha/UTA et un IDE supérieur à 100 000 €/UTA.

Le délai d'instruction d'une demande



Yulian Alexeyev, Unsplash

d'autorisation d'exploiter peut alors, sur avis de la CDOA, être suspendu pour 8 mois, qui s'ajoutent aux 4 mois du délai de droit commun. Cette décision de suspension est publiée, notamment sur le site internet de la préfecture. L'objectif ici est de permettre le dépôt de demandes d'autorisation concurrentes. À défaut, l'autorisation sera délivrée au premier projet.

Gwénola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

- Le contrôle des structures :

chambres-agriculture-bretagne.fr

- Articles L331-1 à L331-11

www.legifrance.gouv.fr

- Articles R331-1 à R331-16

www.legifrance.gouv.fr

Parlons-en

UN LENDEMAIN DE FÊTE DIFFICILE À DIGÉRER

Romain, 25 ans, va prendre la place de son père dans le Gaec où il était associé avec un tiers, Pierre, qui est aussi un ami. Ce dimanche, celui-ci a démarré la traite du matin seul. Romain est arrivé avec un léger retard. Ses gestes sont plus lents, moins précis. Pierre comprend vite la situation. « En voilà un qui a encore dû faire la fête hier soir et qui n'a pas bu que de l'eau ! »

TROUVER LE BON TON

Pierre connaît Romain depuis tout petit. Cette situation le met mal à l'aise. Il comprend les besoins de Romain de faire la fête mais il va devenir son associé : comment le recadrer alors qu'il n'est pas son père ? Comment dire au fils de son ancien associé et ami qu'il doit être plus responsable ?

Dans un Gaec parents-enfants, les parents

acceptent beaucoup de leur enfant. Entre tiers et avec un fort lien d'amitié, l'enjeu est de **garder une bonne relation affective et professionnelle**. La communication sera la clé pour résoudre les difficultés, et le ton de l'humour peut être un levier à explorer quand on s'adresse à un jeune.

Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

« Poser les bases d'une bonne association »

www.formation-agriculteurs.com/

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.





Mickaël Seveno au milieu de ses chèvres alpines à Saint-Allouestre dans le Morbihan.

Pack groupe d'échange production caprine

« AVEC LE GROUPE, ON EN APPREND TOUS LES JOURS »

Depuis 2021, des groupes caprins ont repris forme permettant à des éleveurs d'échanger et d'avancer ensemble sur des thématiques choisies par eux-mêmes. Une vraie richesse !

Mickaël Seveno est éleveur caprin livreur, à Saint-Allouestre dans le Morbihan.

« Je suis installé en livraison de lait de chèvre à une coopérative. Actuellement je conduis un atelier de 220 chèvres laitières de race alpine sur une SAU de 30 ha.

LE PACK ET LES ÉCHANGES EN GROUPE

Avec le groupe, on échange entre éleveurs sur des thématiques préalablement choisies par rapport à nos envies. Cela participe à une dynamique de connaissance et à notre montée en compétences. L'an dernier dans notre groupe nous avons parlé par exemple des systèmes prairiaux, des lactations longues et renouvellement du

troupeau, ainsi que du parasitisme. Les journées sont assurées par un expert du domaine ou la conseillère caprine de la Chambre d'agriculture. L'autre avantage que l'on n'imagine pas ou peu c'est la possibilité d'avoir des contacts plus facilement. Les réunions avec nos laiteries se sont espacées. L'organisation de ces journées est aussi le moyen de nous forcer à nous retrouver. Sortir la tête du guidon, être entre collègues et découvrir de nouveaux éleveurs hors de nos zones est une richesse que ces journées pack nous permettent d'avoir.

LE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION

J'utilisais déjà le service de calcul de mon coût de production depuis

quelques années, l'avoir inclus dans le pack vient en continuité du travail et est une super opportunité ! Ces données économiques nous permettent de nous situer et d'établir un plan d'action. En effet le coût de production peut s'étaler de 790 € à 1246 €/1000 l pour un livreur caprin conventionnel, il y a donc des marges de manœuvre. Surtout sur les postes mécanisation et alimentation achetée.

En faisant cette analyse dans le cadre du pack, cela nous permet aussi d'avoir du recul sur les thématiques qui seraient les plus intéressantes pour nos journées de groupe.

LE MOT DE LA FIN

Aux autres éleveurs motivés, n'hésitez pas à rejoindre les groupes caprins ! »

Propos recueillis par Juliette Bothorel

juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

Juliette Bothorel

Conseillère et chargée d'études
en productions caprine et ovins lait

« Je crois beaucoup à l'importance de l'échange dans l'amélioration de nos connaissances. Nous avons vu avec le développement des deux groupes caprins* que nous répondions réellement à une envie chez les éleveurs : apprendre en partageant ses expériences et en échangeant avec ses pairs.

Les éleveurs adhérents du pack sont de tous horizons, livreurs de lait ou fromagers, installés depuis plus ou moins longtemps sur des exploitations parfois très différentes. Tous s'accordent à dire que c'est ce qui fait la richesse de ces groupes de développement : chacun apporte son point de vue, et les visions sont très complémentaires.

L'intervention d'un expert pour appuyer certaines journées plus techniques sert également à nourrir la réflexion, varier les sources d'information. Et les travaux pratiques, lors des visites d'exploitations, sont unanimement appréciés pour amener du concret.

Enfin, le fait que les éleveurs choisissent eux-mêmes les thématiques abordées est très motivant, car nous allons pouvoir ainsi travailler à partir de leurs envies et de leurs besoins ! »

** Un groupe Finistère/Côtes-d'Armor de 6 éleveurs caprins
et un groupe Morbihan/Ille-et-Vilaine de 7 éleveurs.*



POUR ALLER PLUS LOIN

• Pour en savoir plus sur notre Pack groupe caprin :

<https://tinyurl.com/caprins>

• Nous contacter au 06 22 53 18 48

• Les groupes d'échanges d'agriculteurs en Bretagne, toutes filières confondues :

www.chambres-agriculture-bretagne.fr



VOS FORMATIONS

La sélection du mois

22 - Travailler en couple (V2)

Comment s'organiser en couple pour que chacun trouve sa place et un bon équilibre de vie professionnelle et familiale ?

Plérin, 20 juin 2023

Nabila Gain-Nachi, 02 96 79 21 33
nadine.lebouder@
bretagne.chambagri.fr

29 - Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en agriculture

Réagir vite et bien peut sauver une vie !

Saint-Pol-de-Léon,

28 septembre 2023

Vincent Salou, 02 98 69 38 38
delphine.michel@
bretagne.chambagri.fr

35 - Préparer sa transmission et sa retraite

Comment préparer sa retraite ? Comment les montants de retraite sont-ils calculés ? Comment évaluer son budget retraite, ses ressources ? Préparer sa retraite, c'est aussi penser à ses projets personnels.

Janzé, 22 juin 2023

Jean-Michel Drouin, 02 96 87 48 74
camlle.duchesne@bretagne.
chambagri.fr

56 - Observer la vie du sol pour améliorer ses interventions culturales

J'ose les Techniques Culturelles Simplifiées en bio

Questembert, 7 juillet 2023

Clarisse Boisselier, 02 97 26 60 06
servane.picard@
bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :
www.formation-agriculteurs.com



L'inflation bouleverse les repères.

Synthèse 2022

UNE ÉNERGIE À RETROUVER

L'inflation a fait un retour en force en 2022, fragilisant d'autant plus certains marchés comme le bio. Avec une production nationale à la peine, les agriculteurs bénéficient d'une hausse de leurs prix de vente qui permet de compenser l'envolée des coûts des intrants.

Bien que la poussée inflationniste des matières premières soit antérieure, le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine est la principale raison qui explique la hausse des prix. Ces deux pays sont de gros producteurs de céréales et la Russie était le premier fournisseur d'énergie à l'Europe. Les difficultés logistiques et les sanctions imposées de part et d'autre ont immédiatement fait s'envoler les cours des céréales et de l'énergie. Le blé a dépassé les 400 €/t au printemps 2022, le prix de gros du gaz a atteint des sommets prohibitifs.

L'INFLATION BOULEVERSE LES REPÈRES

En agriculture, les productions granivores sont les plus affectées par ces hausses des charges. L'aliment représente en effet plus des deux tiers des coûts de production en porc et volaille. Avec des prix de l'électricité ou du gaz multipliés par trois, l'énergie monte en haut de la liste de vos

Le solde commercial agricole et agroalimentaire français hors boisson est négatif

priorités et vous devez vous improviser négociants de contrats. Certains d'entre vous en profitent pour concrétiser des projets de production d'énergie, soit pour devenir plus autonomes, soit pour se diversifier et saisir une opportunité de développement connexe à leur activité de production agricole. Le nombre de

projets d'installation de panneaux photovoltaïques grimpe fortement en Bretagne en 2022.

UNE RARÉFACTION DES RESSOURCES

L'envolée des prix agricoles est, avant tout, le résultat d'une baisse de la production agricole française et, dans une certaine mesure, européenne. Conjoncturellement, la grippe aviaire a touché la France de plein fouet en 2022, ce qui a fait chuter les abattages de volailles et la production d'œufs. La sécheresse et la chaleur ont aussi durement frappé l'agriculture nationale, impactant la productivité des légumes et des fourrages.

Le recul de la production bretonne et plus spécifiquement de son élevage prend cependant une tournure plus structurée. Le déclin touche particulièrement la filière veaux de boucherie (-25 % en 10 ans), le troupeau allaitant (-17 % des effectifs en 10 ans) et la volaille de chair

(-10 % des abattages régionaux). Les deux mastodontes régionaux, lait et porc, donnent aussi des signes de faiblesses puisque la collecte bretonne reflue pour la troisième année consécutive et les abattages bretons de porc se contractent de 2,5 % en 2022. Ce recul de l'offre explique la forte hausse des prix de vente qui, in fine, se traduit par une inflation de l'alimentation supérieure à 12,6 % en 2022 en France. Ce qui n'est pas sans conséquences sur le comportement des consommateurs.

UN REBOND EST-IL POSSIBLE ?

La très bonne tenue des marchés agricoles offre un bol d'air à la santé des exploitations françaises, malgré la hausse des charges. Est-ce que cela permettra de conjurer le déclin de l'élevage en Bretagne ? Ce n'est pas certain, les causes structurelles du déclin étant toujours présentes.

La première raison est économique et tient au manque de compétitivité de l'agriculture française. Le solde commercial agricole et agroalimentaire français – hors boisson – est négatif et se dégrade. La Bretagne n'est pas épargnée puisque ses exportations baissent de 2,7 % en 2022 en volume. Alors que le thème de la souveraineté alimentaire revient sur le devant de la scène, les actes au niveau européen ne viennent pas abonder dans ce sens pour l'instant. Les accords de libre-échange signés ou en cours de négociation représentent des contingents cumulés de 305 000 t de volaille et 100 000 t de viande bovine. De même, l'ouverture du marché européen aux produits ukrainiens en 2022 pose des risques à certaines filières.

Enfin, d'autres raisons, non économiques, peuvent vous freiner dans votre développement ou même la poursuite de vos activités : réglementations, conflits de voisinage, image véhiculée dans la société... L'avenir de l'élevage en Bretagne dépend aussi de la certitude que votre rôle est essentiel pour la société.

Arnaud Haye

arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

**Le prix du lait a dépassé
480 €/1 000 litres en 2022.**



Une descente en gamme

Les premiers effets se font déjà sentir. Le plus notable est la descente en gamme, le bio en étant le symbole. Les unités de vente des produits bio chuteraient de 7 % en volume en 2022, d'après NielsenIQ, créant un déséquilibre sur les marchés du bio et mettant les producteurs en difficulté. Les achats de produits premiers prix sont à l'inverse en forte augmentation, aux dépens des marques nationales. Le local et les autres signes de qualité résistent mieux pour le moment.

Cette poussée inflationniste remet en cause la stratégie de montée en gamme avancée il y a cinq ans à l'issue des États généraux de l'alimentation.

Au niveau quantitatif, la consommation de viande se défend bien pour l'instant, puisque seule la consommation de volaille recule légèrement du fait du manque de disponibilités. Les Français seront-ils contraints de réduire leurs achats si l'inflation se poursuit ? Si c'est le cas, les prix pourraient se rééquilibrer, voire baisser en 2023.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'ABC Analyse & Perspectives, publié chaque année par les Chambres d'agriculture de Bretagne, présente une photographie économique de l'année écoulée dans toutes les grandes filières agricoles et agroalimentaires bretonnes, ainsi que des éléments clés de perspectives pour l'avenir de chacune d'elles :

<https://tinyurl.com/abcAP2022>

Pour avancer ensemble

Seize exploitations bretonnes, reflet de la diversité de nos agricultures, ouvriront leurs portes du 20 au 22 juin dans le cadre d'Innov'Action. Cette « semaine » de l'innovation en agriculture est chaque année un temps fort technique mais aussi convivial que vous concoctent les élus et équipes techniques des Chambres d'agriculture de Bretagne. Pour vous permettre de préparer vos visites sur les trois jours, nous proposons un descriptif de ce qui vous attend dans chaque département.

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION



Pilotage du dossier : Sylvie Conan

Débutons notre périple breton par les Côtes d'Armor...

1 Mireille et Christian Fromont, à La Bouillie, conduisent un élevage de veaux de boucherie (800 places). En 2016 et 2019, ils ont reconstruit deux bâtiments de 400 places chacun pour limiter la pénibilité de leurs conditions de travail. Aujourd'hui, l'exploitation est équipée d'un système solaire thermique pour la production d'eau chaude et le chauffage des bâtiments. Une idée très innovante et des choix audacieux pour rendre la transmission de leur exploitation plus attractive.



L'EARL Henry, à Loguivy-Plougras.

2 Dans le Trégor, Nathalie et Éric Henry, à Loguivy-Plougras, se préparent à passer le flambeau à leur fils. Ils ont converti leur élevage laitier en agriculture biologique en 2016. Bénéficiant d'un territoire où les conditions pédoclimatiques sont très favorables à la production d'herbe, Nathalie et Éric ont décidé d'en profiter pour améliorer leurs conditions de travail tout en conservant la rentabilité économique de leur exploitation. Aujourd'hui, leurs 83 ha sont des prairies et il n'y a aucun apport de concentré. Les vèlages, avec un tiers de kiwis (vaches croisées) et deux tiers de Jersiaises de type danoise, s'étalent sur toute l'année. La monotraite y est de rigueur depuis octobre 2022!

3 Maintenant, allons en Centre-Bretagne, chez Marie-Pierre et Xavier Moinard, à Plémet, pour découvrir le Cochon des Cas Champs. Sur cette exploitation, une partie de la production est écoulée en vente directe. Depuis 2005 — année d'installation de Marie-Pierre —, ils ont modifié leur système de production en changeant de race avec du Duroc, en fabriquant l'aliment à la ferme avec l'utilisation d'extraits de plantes pour optimiser le système immunitaire des animaux. Aujourd'hui, Marie-Pierre et Xavier disposent d'un laboratoire de découpe et de transformation, et ils ont aussi mis en place un magasin de producteurs. Depuis septembre 2022, un panneau photovoltaïque mobile sur mât produit l'énergie nécessaire à leur activité.



Marie-Pierre et Xavier Moinard, du Gaec des Cas Champs à Plémet.

Maintenant, cap à l'Ouest, allons en terres finistériennes...

4 Très engagés dans les groupes avec une exploitation laitière sur un bassin laitier intensif, **Anne et Jean-Marc Le Vourc'h à Plounévez-Lochrist** ont repensé leur système fourrager grâce à un échange parcellaire et la construction d'un boviduc. Aujourd'hui, ils produisent 1 million de litres de lait. La conduite de l'entreprise vise à concilier revenu, réduction des astreintes et équilibre de la vie familiale et professionnelle. Anne et Jean-Marc sont en recherche continue d'autonomie — fourragère, déjections... — et d'adaptation aux enjeux sociétaux. Ainsi, ils sont titulaires d'un PSE « enjeux nitrates ».

5 À **Spézet, Mathieu Bourveau**, installé en 2019, et ses 8 salariés conduisent un élevage de 700 truies avec 220 ha de SAU. Dès son installation, il a souhaité mettre en place un outil de fabrication des aliments à la ferme. En 2021, ce projet a abouti et il produit 7 500 t d'aliments par an.

Autre enjeu pour Mathieu et non des moindres, fidéliser ses salariés. Pour cela, il travaille sur l'amélioration des conditions de travail.

6 Chez **Benoît Le Lay, à Plomeur**, les 247 ha sont en grandes cultures, avec notamment



Anne et Jean-Marc Le Vourc'h à Plounévez-Lochrist.

22 ha de pommes de terre. Cette exploitation dispose d'un système de cultures diversifié utilisant les techniques culturales simplifiées et de nombreuses innovations dont l'épandage de lisier sur maïs au stade 8 feuilles.

Membre d'un groupe 30000, la réduction des produits phytosanitaires est au cœur de son métier : désherbage mécanique du maïs, biostimulants à base d'algues, mélange de variétés... Benoît vend directement auprès de la GMS et des restaurateurs ses pommes de terre et explore un nouveau marché de céréales pour aliments pour chiens.

7 Passons maintenant à **la Presqu'île de Crozon, Yannig Raoul** s'y est installé en 2015 en viande bovine en reprenant un ancien élevage laitier, hors cadre familial. Le cheptel allaitant limousin, qu'il a créé, est très autonome avec une ration à base

de 96 % d'herbe en zone séchante. Naisseur avec engraissement des femelles, il valorise majoritairement ses animaux en circuit court pour les vaches et les veaux vendus à 5 mois. Membre d'un groupe GIEE « des systèmes bovins viande à la pointe pour demain », il travaille sur la résilience de son système vis-à-vis des aléas conjoncturels et climatiques.

8 **Fanny et Samuel Bodennec, à Plouider**, ont repris l'exploitation familiale de 105 ha, pour faire perdurer et développer le savoir-faire mis en place par leurs parents, précurseurs dans la production de semences. Fanny et Samuel adaptent en permanence leur production au marché. Ils produisent 40 ha de plançons de betteraves en dérobée et 35 ha de semences de radis, petits pois, colza, épinard... Une filière en plein développement, à découvrir!



Mathieu Bourveau, à Spézet.



Samuel et Fanny Bodennec, à Plouider.



Yannig Raoul, à Crozon.

Après l'Ouest, passons à l'Est en Ile-et-Vilaine

9 Romain Marqué et Pierrick Dupont, au Rheu, sont les associés du Gaec Dynamilk. Sur cette exploitation laitière aux portes de la Métropole rennaise, le robot de traite a laissé place à la salle de traite et au pâturage tournant dynamique par choix « économique et social ».

Sensibles aux enjeux climatiques, Romain et Pierrick ont mis en place un chauffe-eau solaire et du recyclage d'eau pour la salle de traite, et une méthanisation collective en Cuma pour la production de biogaz. Quatre salariés (CDI, temps partiels) dont plusieurs étudiants rennais travaillent à leurs côtés.



Romain Marqué, du Gaec Dynamilk, au Rheu.

10 Bruno Durand et Rémi Brégère, associés du Gaec Catillan à Maxent, ont inscrit leur exploitation laitière dans le développement durable. En maximisant le pâturage, ils développent une stratégie sans OGM et riche en Omega 3, travaillent sur la réduction des phytosanitaires et testent de nouvelles cultures avec la plateforme « cultures estivales à vocation fourragère ». Détenteurs du « Label haie », Bruno et Rémi produisent de l'énergie depuis 13 ans, grâce à des panneaux photovoltaïques.



Bruno Durand et Rémi Brégère, Gaec de Catillan, à Maxent.

11 À Pléchâtel, la famille Demy a travaillé sur la sécurisation fourragère de leur exploitation laitière bio en zone sèche. Le pâturage et la production de fourrages de qualité des 120 vaches sont optimisés par l'organisation du parcellaire (boviduc, chemin d'accès, échanges), et par le pâturage dynamique conduit en deux blocs (printemps et été). Ils réfléchissent à l'irrigation des prairies pour augmenter le tonnage pâturé par hectare et limiter la part de stock.

12 À Gahard, Cécile et David Duguéperoux produisent du lait et de la viande bovine en bio et en tout herbe grâce à des échanges parcellaires sur deux îlots de 50 ha. Pour faire vivre la ferme dans son

territoire — transformation et vente directe —, Cécile et David participent au développement des filières locales Terres de Source, produisent de l'énergie photovoltaïque et du bois bocage en copeaux de bois.

Nous finissons notre périple breton par le Morbihan...

13 Hervé Radenac, à Calan, souhaite gérer seul son exploitation de 420 000 l de lait en démarche *lait de Lorient* sur 65 ha. Aujourd'hui, le pâturage est favorisé par un parcellaire regroupé. Adhérent à une Cuma intégrale et à un groupement d'employeurs, Hervé a aussi investi dans un robot racleur. En se libérant du temps, il peut ainsi mieux suivre son troupeau et assurer ses engagements professionnels.

14 Thomas de Francqueville, à Grand-Champ, est producteur de légumes bio, pommes de terre et céréales sur 101 ha. Installé sur une ancienne ferme laitière aux portes de Vannes, Thomas a réaménagé les bâtiments pour sa nouvelle activité: chambre froide, table de tri pour le calibrage des légumes. Une partie de sa production est vendue en magasin bio via une association qui démarche activement la restauration collective.

15 Guillaume Buchet, Anthony Bagot, leurs deux salariés et apprentis, à **Carentoir,** sont en constante adaptation sur leur ferme laitière (1 million de litres) et d'engraissement de porcs avec FAF. L'optimisation du



La famille Le Seyec,
Gaec Kerroch Vihan, à Guern.

travail et l'efficacité économique les animent: roto 26 places, robot d'alimentation, recherche de l'autonomie alimentaire, Techniques culturales simplifiées et optimisation du travail (1 week-end sur 2, 4 semaines de congés par an). Sensibles aux enjeux énergie-climat, Guillaume et Anthony se sont engagés dans le label bas carbone, participent au PCAET et ont installé des panneaux photovoltaïques.

16 Chez la famille Le Seyec à Guern, l'énergie est au cœur des projets. Le Gaec Kerroch Vihan produit 1 700 000 l

de lait sur 210 ha. La stratégie est de trouver une plus-value énergétique à chaque atelier. La stabulation équipée de logettes avec tapis et poche d'eau est couverte de 200 kW de panneaux photovoltaïques. Pour garantir qualité et quantité de l'alimentation des animaux en s'adaptant au changement climatique, de nouveaux végétaux, comme le sorgho, sont testés. Un semoir à céréales innovant est utilisé aussi pour les semis de maïs. Depuis janvier 2023, une unité de méthanisation, avec injection de 65 Nm³ de gaz, valorise les effluents d'élevage.



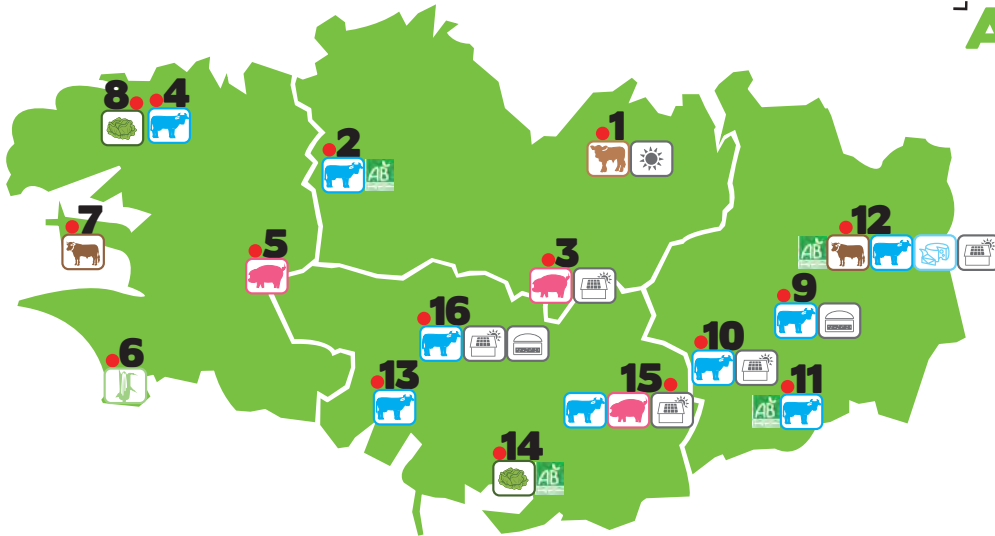
Hervé Radenac, à Calan.



Thomas de Francqueville produit des légumes bio à Grand-Champ.

Du 20 au 22 juin, programmez vos visites

Découvrir, échanger, interroger... Chacun trouvera son chemin pour participer à Innov'Action Bretagne 2023.



16 rendez-vous en Bretagne

| | Exploitation | Lieu de rendez-vous | Date | Horaire | Restauration |
|-------|-------------------------|-------------------------|---------|-----------------|--------------|
| N° 1 | Gaec Fromont | La Bouillie (22) | 20 juin | 13 h 30-17 h | non |
| N° 2 | Earl Hery | Loguivy-Plougras (22) | 20 juin | 10 h 30-17 h 30 | oui |
| N° 3 | Gaec des Cas Champs | Plémet (22) | 22 juin | 11 h-16 h | oui |
| N° 4 | Gaec Le Vourc'h | Plounévez-Lochrist (29) | 20 juin | 11 h-17 h | non |
| N° 5 | Mathieu Bourveau | Spézet (29) | 20 juin | 13 h 30-17 h | non |
| N° 6 | Benoît Le Lay | Plomeur (29) | 20 juin | 13 h 30-17 h | non |
| N° 7 | Yannig Raoul | Crozon (29) | 22 juin | 11 h-17 h | oui |
| N° 8 | Earl Bodennec | Plouider (29) | 22 juin | 14 h-17 h | non |
| N° 9 | Gaec Dynamilk | Le Rheu (35) | 21 juin | 13 h 30-17 h 30 | non |
| N° 10 | Gaec de Catillan | Maxent (35) | 22 juin | 10 h 30-16 h 30 | oui |
| N° 11 | Gaec des Landes | Pléchâtel (35) | 22 juin | 10 h 30-16 h 30 | oui |
| N° 12 | Gaec Duguéperoux | Gahard (35) | 22 juin | 14 h-17 h 00 | non |
| N° 13 | Hervé Radenac | Calan (56) | 20 juin | 10 h 30-17 h | non |
| N° 14 | Thomas de Francqueville | Grand-Champ (56) | 20 juin | 14 h-17 h | non |
| N° 15 | Gaec des 3 Villages | Carentoir (56) | 21 juin | 10 h 30-16 h 30 | oui |
| N° 16 | Gaec Kerroch Vihan | Guern (56) | 21 juin | 10 h 30-17 h 30 | oui |

Pour choisir la production qui vous intéresse

- Veau de boucherie
- Lait
- Viande bovine
- Porc
- Grandes cultures
- Semence et/ou maraîchage
- Transformation
- Solaire thermique
- Photovoltaïque
- Méthanisation

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez aussi le programme détaillé et les infos pratiques sur chambres-agriculture-bretagne.fr





Une régénération naturelle de chênes, après arrêt de l'entretien systématique de la bordure.

Les arbres, outils de développement durable

RESTAUREZ VOS HAIES POUR DES FERMES PLUS RÉSILIENTES

Le maintien d'un bocage en bon état est un enjeu pour l'agriculture. La restauration des haies dégradées y contribue, mais elle doit être bien préparée. En repartant pour plusieurs décennies, les haies retrouvent tous leurs rôles agronomiques et environnementaux.

Les haies et les arbres sont des composantes essentielles des systèmes agricoles.

Par les nombreux services qu'ils apportent — microclimat favorable,

régulation hydrique, protection des cultures et des animaux, amélioration des sols, régulation biologique, production de biomasse... —, ils permettent de combiner à la fois productions agri-



Un enrichissement par plantation.

coles et de bois avec préservation des ressources naturelles.

Cependant, malgré un travail de (re)plantation engagé depuis plus de 40 ans, le bocage continue à vieillir et à se dégrader. Sa rénovation est une priorité. En restaurant vos haies discontinues, vous bénéficierez longtemps de votre capital arboré tout en limitant les besoins d'entretien.

PARTIR D'UN BON DIAGNOSTIC

Chaque haie à restaurer étant un cas particulier, un projet de régénération commence donc par un diagnostic qui prend en compte vos objectifs et l'observation du milieu. Dans quel état est la haie ? Le talus doit-il être rénové ? Comment regarnir : en accompagnant la régénération naturelle, en replantant de nouveaux sujets ? Quel sera le programme de travaux ? De nombreux facteurs influencent la croissance des plants. Il s'agit de mettre toutes les chances de son côté.

SUIVRE L'ÉVOLUTION ET INTERVENIR AU BON MOMENT

Après les travaux, il est important de protéger durablement la haie en régénération : clôtures, gaines anti-gibier...

Un suivi régulier doit également être mis en place pendant quelques années, afin de dégager les jeunes arbres, vérifier les protections, marquer les semis, faire des regarnis... La fréquence de passage est plus importante que la durée d'intervention.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Les conseillers agroforestiers qualifiés de vos Chambres d'agriculture et des territoires, intervenant dans les domaines de l'arbre, la haie, le bocage, peuvent vous accompagner, depuis le diagnostic jusqu'à l'organisation d'un suivi dans le temps.

Isabelle Sénégas

isabelle.senegas@bretagne.chambagri.fr

Eddy Cléran

eddy.cleran@normandie.chambagri.fr

Vous pouvez renouveler les arbres et arbustes sur les haies clairsemées pour retrouver tous les bénéfices agroenvironnementaux d'un bocage plus facile à entretenir.



À LIRE

Les Chambres d'agriculture de Bretagne et de Normandie se sont associées pour proposer un premier retour sur les travaux de rénovation de haies et de talus boisés réalisés depuis une vingtaine d'années. Ce travail s'est appuyé sur des témoignages et des observations *in situ*. Quelles sont les techniques mises en œuvre ? Peut-on identifier les facteurs de succès des plantations (ou de la régénération naturelle) sur des haies discontinues ou des talus anciens avec la concurrence de la végétation en place ? Un document de synthèse présente les pratiques du terrain avec quelques repères pour réussir la régénération des haies.



chambres-agriculture-bretagne.fr

Publié avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et des PRDA de Bretagne et de Normandie.



Une problématique de désherbage : les vulpins comme les ray-grass peuvent être résistants à certaines familles chimiques.

Un rendez-vous réglementaire et technique

LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

Le Conseil Stratégique Phytosanitaire ou CSP est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est aussi une opportunité pour chacun de détailler les pratiques de gestions des cultures et identifier les marges de manœuvre.

D'ici la fin de l'année, tous les agriculteurs devront disposer d'un CSP pour pouvoir renouveler leur certiphyto en 2024 ou 2025, ou deux CSP — à 2-3 ans d'intervalle — pour les renouvellements à partir de 2026. Lors de la visite sur l'exploitation, le diagnostic CSP réalisé par le conseiller spécialisé met en lumière différentes pratiques sur des aspects réglementaires — registre phyto, contrôle du pulvérisateur, choix des buses anti-dérive ou pression utilisée —, mais il devient un outil technique quand les itinéraires techniques et la rotation sont détaillés.

Ainsi émergent les problématiques les plus fréquentes en désherbage, comme la lutte contre le ray-grass parfois résistant aux familles des

antigraminées foliaires: clodinafop (*Trombe...*), pinoxaden (*Axial Pratic...*) et sulfonyleurées (*Atlantis Pro...*) utilisées en céréales; et en maïs: sulfonyleurées (nicosulfuron, foramsulfuron, thiencarbazone-M). Même en choisissant d'autres familles chimi-

ques (produits racinaires de prélevée), cela ne suffit plus. Il faut également activer les autres leviers agronomiques: rallonger la rotation (colza, méteils...), faire des faux semis et des semis décalés en céréales, parfois refaire du labour une année sur quatre, récupérer les menues-pailles, être vigilant sur les importations de fumiers ou semences fermières ou encore sur le nettoyage du matériel de récolte. D'autres adventices sont souvent citées: rumex, lychnis, liseron, séneçon, avoine à chapelet.

En maïs, le désherbage mécanique est plus particulièrement utilisé dans les bassins versants ou à proximité de riverains, selon les années climatiques et le matériel à disposition avec plus ou moins de succès.

Un plan
d'action concret
est établi
pour deux
ou trois ans

S'ADAPTER À CHAQUE SYSTÈME

Côté maladies sur céréales, on voit se développer ces dernières années des mélanges de variétés en blé et orge, ou des choix de variétés tolérantes aux maladies et à la verse. Cela devrait permettre de se passer du premier passage fongicide à deux nœuds dans la majorité des cas, excepté en présence de pression de rouille jaune. Les insectes posent peu de problèmes. Sur colza, les altises sont gérées par des semis autour du 20 août en général. Le colza associé à des légumineuses limite également les risques altises. Les associations avec *Es Alicia*, plus précoce en floraison, détournent les melligèthes de la variété d'intérêt. Pour l'orge d'hiver, la recherche met également à disposition des variétés tolérantes au virus de la JNO transmise par les pucerons d'automne. Les limaces peuvent aujourd'hui être contrôlées par des produits de biocontrôle à base de phosphate ferrique. Il est moins simple de gérer les plus gros ravageurs (corvidés, sangliers, blaireaux). Outre les stratégies, les doses utilisées (IFT) — qui laissent apparaître certaines marges de manœuvre — et le classement toxicologique des produits dits suspectés cancérigènes (CMR) amènent à parler protection des agriculteurs, mais aussi des riverains. En effet, il existe aujourd'hui trois distances à respecter selon le choix du produit (3, 5 ou 10 m), à préciser avec le distributeur lors de l'achat.

À l'issue du diagnostic, la synthèse reprend les éléments essentiels, les marges de manœuvre prenant en compte les atouts, contraintes et projets de l'exploitation: installation, échanges parcellaires, délégation de certains travaux, évolution de la rotation... Un plan d'action concret est établi pour deux ou trois ans, avec diverses possibilités d'accompagnement par nos conseillers: bilan annuel collectif, appui individuel ou en groupe Agrocultures.

Stéphanie Montagne

stephanie.montagne@bretagne.chambagri.fr

Les melligèthes à la floraison participent à la fécondation des fleurs.



CONCRÈTEMENT!

La première démarche est de vérifier votre date de renouvellement certiphyto sur base de la « carte certiphyto » ou sur le courrier précisant votre numéro d'agrément certiphyto et la date d'échéance. C'est l'occasion de vérifier s'il est temps de vous inscrire à une formation d'un jour auprès de votre conseiller Chambres d'agriculture, dans les 6 mois avant la date de fin de validité. Pour la réalisation du CSP, si ce n'est pas déjà fait, prenez un rendez-vous rapidement d'ici la fin de l'année pour réaliser le diagnostic-projet CSP, d'autant plus vite si vous devez renouveler votre certiphyto en 2024 ou 2025. Vous devrez pour cela, disposer de deux registres

phytosanitaires (les deux dernières années) complets reprenant à l'échelle de l'ilot PAC et de la parcelle: la culture, la variété, la date de traitement, le nom commercial complet, la dose utilisée à l'hectare (déduction faite des distances riverains), la surface traitée et enfin la date de récolte afin de vérifier le respect du délai avant récolte par rapport à la dernière intervention. De même, dans l'idéal, l'indice de fréquence des traitements sera calculé par culture, afin de le comparer aux références régionales. Lors de l'entretien, l'agrément certiphyto (numéro et date de validité), ainsi que la date du dernier contrôle pulvérisateur seront également demandés.



POUR EN SAVOIR PLUS

• **Contact :** Anne-Valérie Looten, 02 22 93 63 56
anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr

• **L'accompagnement « Conseil stratégique phytosanitaire »**

<https://tinyurl.com/bzhCSP>

• **En vidéo :**



• **Votre formation « renouvellement certiphyto »**

www.formation-agriculteurs.com/renouvellement-certiphyto/

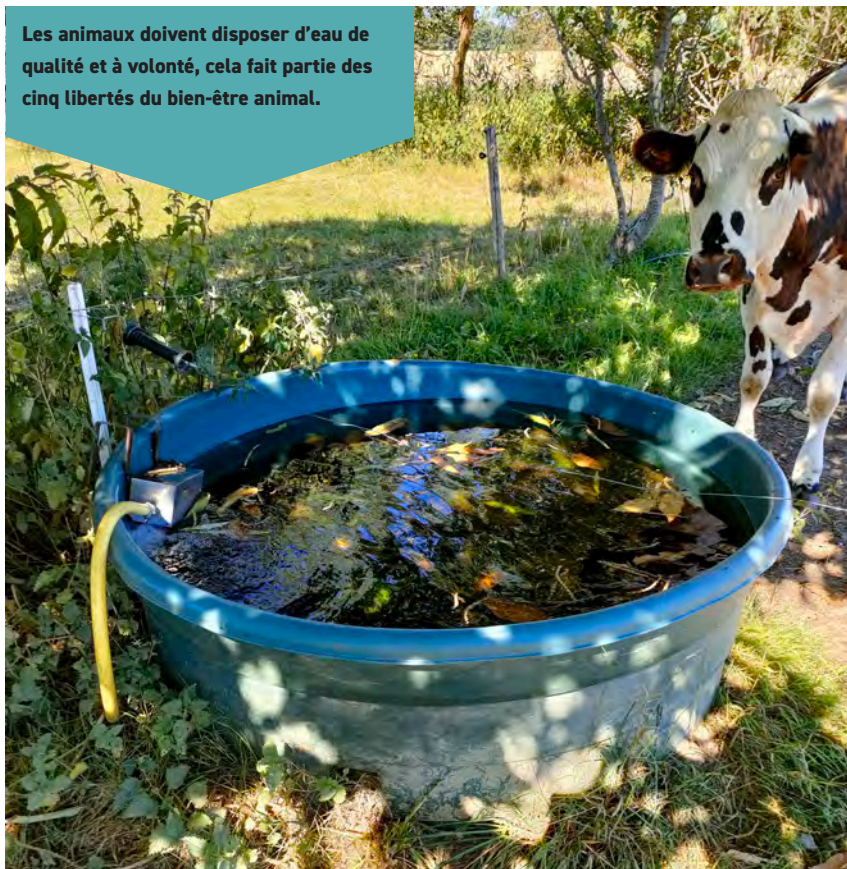
Consommation d'eau

30 exploitations enquêtées en Ile-et-Vilaine

BILAN DES BESOINS ET DES PRATIQUES

Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont enquêté 30 exploitations agricoles bretilliennes dans le but d'améliorer la connaissance sur les consommations d'eau principalement en élevage bovin et d'identifier les solutions mises en œuvre ou envisageables pour les réduire... Bilan !

Les animaux doivent disposer d'eau de qualité et à volonté, cela fait partie des cinq libertés du bien-être animal.



Nous vous en parlons en avril dans le numéro 10 du Mag, dans un contexte où les ressources en eau sont limitées et à partager, le secteur agricole est directement impacté et se mobilise. En partenariat avec le Syndicat mixte de gestion des eaux d'Ile-et-Vilaine, les Chambres d'agriculture de Bretagne ont réalisé 30 diagnostics. Ils ont permis d'évaluer la consommation en eau, étudier les ressources utilisées et identifier les pistes possibles en matière d'économie. Les deux tiers de ces exploitations présentaient un atelier bovin lait, le reste regroupant des élevages bovins viande, caprins, équin, porcins ou encore du maraîchage. Pour chaque diagnostic, la consommation d'eau totale annuelle a été estimée à partir de références pour l'abreuvement et le lavage et

pour servir de base d'échange avec les agriculteurs. Pour arriver à cette estimation, le conseiller a relevé les effectifs animaux, le type d'équipement de traite, les surfaces lavées ainsi que les pratiques et le type de matériel de lavage.

MIEUX DÉCRYPTER SES USAGES

L'étude des consommations théoriques en eau permet de faire le point sur ses pratiques et de comparer sa consommation en eau à sa consommation réelle et à celle d'autres élevages. Pour rappel, depuis 2009, les propriétaires de puits ou de forage dans le Finistère, le Morbihan et en Ile-et-Vilaine doivent obligatoirement avoir un compteur et relever les volumes d'eau tous les mois. C'est une fois par an en Côtes d'Armor. À noter qu'il y a obligation de

Le relevé mensuel des consommations, un premier outil de diagnostic.



conserver les informations dans un registre pendant trois ans. Réaliser un relevé mensuel constitue un bon outil pour diagnostiquer ses consommations: détection rapide de fuites, impacts des changements de pratiques d'élevage ou de lavage, variations mensuelles, effets du changement climatique, etc.

La plupart des agriculteurs enquêtés disposent d'un puits ou d'un forage. Le report sur le réseau d'eau potable est donc souvent limité à des périodes de sécheresse ou lors de pannes. Un entretien régulier de la pompe peut permettre de limiter les soucis.

L'estimation réalisée permet également de distinguer les différents usages : abreuvement, lavage... Les exploitations étant rarement équipées de compteurs sectoriels, les exploitants ont peu d'idée de la répartition par poste. Ce type de diagnostic permet aussi d'approfondir les références selon le type de production ou la zone géographique et de mieux connaître les usages de l'eau à l'échelle d'un territoire.

L'ABREUVEMENT, 85 % DE LA CONSOMMATION

Sur les 3000 m³ consommés en moyenne par an sur les exploitations enquêtées, l'abreuvement représente 85 % des consommations totales en élevage. Les animaux devant disposer d'eau de qualité et à volonté, il n'est pas envisageable de réaliser des économies. Les fuites doivent être surveillées pour limiter les pertes. Des mesures réalisées en 2012 indiquaient qu'elles pouvaient représenter 4 % de la consommation totale d'eau soit autant que le gain réalisé grâce à des pratiques économes!

Vous êtes intéressé pour situer votre consommation en eau et les pistes d'économies? Les équipes des Chambres d'agriculture de Bretagne peuvent réaliser un diagnostic sur votre exploitation. Contacter le conseiller herbivore de votre antenne.

Olivier Cattoen

olivier.cattoen@bretagne.chambagri.fr

Recycler les eaux blanches pour le lavage de la salle de traite, une piste d'économie.



Le lavage, des économies possibles

En élevage bovin laitier, la consommation d'eau pour le lavage représente en moyenne 15 % de la consommation totale (soit 450 m³).

Les pratiques de nettoyage des éleveurs sont variables; ainsi les plus économes peuvent gagner jusqu'à 37 % des eaux de lavage (eaux vertes) grâce à des actions simples telles que le mouillage des sols et des murs avant la traite, le raclage des bouses avant le lavage ou encore l'utilisation de matériel de lavage

économe: pompe pression, lance à haut débit, surpresseur ou matériels offrant un compromis entre débit et temps de lavage. En salle de traite, le recyclage des eaux blanches (eau de lavage de la machine à traire) pour le lavage des sols et des murs constitue un autre levier d'économie: 50 % des eaux blanches peuvent ainsi être réutilisées par la mise en place d'une cuve de stockage et l'installation d'un surpresseur. En moyenne, grâce à leurs pratiques, les éleveurs enquêtés économisent déjà plus de 100 m³/an.



RÉCUPÉRER LES EAUX PLUVIALES

Même si les contraintes techniques, sanitaires et réglementaires peuvent limiter sa faisabilité, la substitution d'une partie des consommations par la récupération des eaux pluviales constitue un levier d'action non négligeable. Sur notre échantillon, la récupération des eaux pluviales de la moitié des toitures présentes, lorsqu'elle est possible, permettrait de récupérer 665 m³ en moyenne par exploitation et par an. Les eaux pluviales pourraient ainsi couvrir 21 % de la consommation totale y compris l'été, si on applique la pluviométrie moyenne. Mais le coût reste à évaluer pour envisager cette solution.

Production fourragère



Une plateforme pâturée
54 jours après le semis.

Sécuriser l'alimentation

DES INTERCULTURES PÂTURABLES À PARTIR DE JUILLET

Depuis 2 ans, les Chambres d'agriculture de Bretagne ont mis en place des essais d'intercultures estivales. Voici quelques résultats concernant les parcelles suivies en 2022.

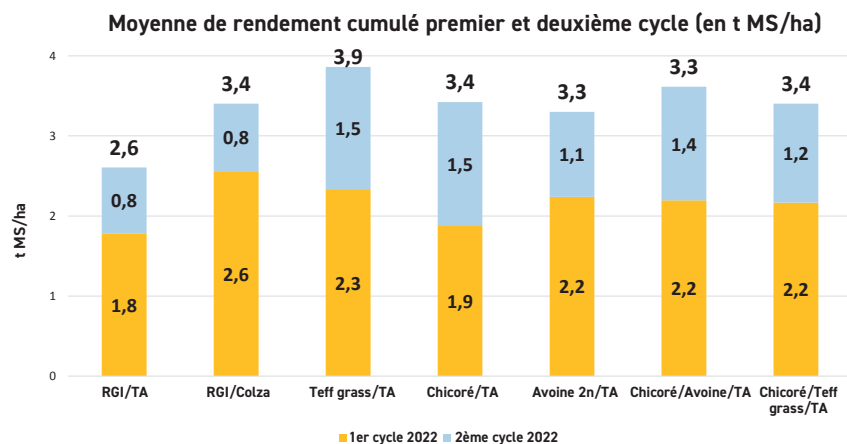
Les Chambres d'agriculture ont suivi huit plateformes d'essais, sur 7 ha, en partenariat avec des éleveurs, plusieurs bassins versants* et la société Barenbrug. Semées autour du 15 mai, les conditions de semis du printemps 2022 ont permis une bonne levée sur la plupart

des modalités testées. Du stock sur pieds a été constitué en moyenne 55 jours après semis, soit un fourrage disponible aux animaux début juillet. Comparée aux essais 2021, la production fourragère a été pénalisée de 20 % sur la première récolte. Néanmoins sur 100 jours d'im-

plantation et deux cycles d'exploitation, le rendement moyen en 2022 se situe à 3,4 t MS/ha. Les 2/3 du rendement sont produits sur le premier cycle avec 13 % de légumineuses et 28 % de diverses (renouées/chénopodes). Les conditions climatiques au prin-



La modalité testée :
chicorée - trèfle Alexandrie.



temps ont favorisé le développement des graminées aux dépens du trèfle Alexandrie qui a sans doute manqué de luminosité.

UNE REPOUSSE DÈS LES PREMIÈRES PLUIES

Prometteurs en 2021, le teff grass et la chicorée ont confirmé l'intérêt pour potentiel de production. Ces deux espèces ont davantage montré une capacité de repousse dès l'apparition des premières pluies mi-août. Même si le teff grass a eu tendance à épier à la deuxième récolte, les valeurs alimentaires moyennes de toutes les modalités sur les deux cycles d'exploitation présentent plus de 1 UFL avec des teneurs en azote supérieur à 21 % de MAT. Le développement feuillu de la chicorée et du colza affiche une meilleure digestibilité et facilite à l'évidence le pâturage par les animaux.

Le prix des semences a occasionné un coût entre 20 et 120 €/ha, soit en moyenne 50 €/t MS/ha. Ce coût est à mettre en parallèle avec les solutions qu'apportent ces modalités à l'éleveur : production fourragère en été, renouvellement des prairies, qualité du fourrage... La troisième année d'essai permettra de consolider les résultats acquis depuis deux ans, mais aussi de mesurer l'azote capté par les intercultures lors de la destruction d'une prairie.

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

** Bassins versants de la Baie de Saint-Brieuc, de la Haute Rance, de Loisançe Minette, de l'Oust-Lié et de Vilaine-Amont, GBO et Lieue de Grève*



Il a dit

NICOLAS COATRIEUX

Gaec de la Croix de Bodudo à Vieux Bourg (22)

« Notre accessibilité autour du bâtiment est limitée. Certaines prairies fatiguent et je cherchais une culture pour les renouveler sans pénaliser la surface pâturable. La plateforme d'essai était l'occasion de tester plusieurs espèces. Le semis a été réalisé le 17 mai après destruction de la prairie. Un premier pâturage a eu lieu le 8 juillet. Les vaches ont préféré l'avoine au teff grass. Mais au final tout a été consommé. Avec cette année séchante, j'étais content de retrouver un fourrage fin août. »

Une solution pour les années sèches

Cette deuxième année d'essais, marquée par une sécheresse historique, conforte l'intérêt des intercultures estivales pour produire du fourrage l'été, tout en maintenant les parcelles accessibles au pâturage. Malgré des rendements inférieurs à 2021, elles ont été en mesure de produire du fourrage alors que les prairies souffraient. Une deuxième récolte a été possible pour la plupart des mélanges. Leurs pousses pendant les deux mois d'été, bien que ralenties, se sont maintenues, les éleveurs le disent : il n'y avait que les plateformes qui avaient du fourrage à pâturer!

Le RGI et le trèfle d'Alexandrie ont davantage souffert cette année, ils ont eu plus de mal à s'implanter et à redémarrer après la première récolte. Mais leur rendement – 2,6 t MS/ha – ne s'est

pas effondré. Les mélanges contenant de l'avoine ont confirmé leur capacité à produire rapidement. La montée à épiaison étant très rapide, il faut néanmoins être vigilant sur le stade de pâturage, si l'objectif est d'avoir un fourrage riche. Plus timides l'année dernière, chicorée et teff grass ont très bien répondu aux conditions sèches. Les mélanges en contenant ont été les plus productifs après la première récolte pendant l'été, avec au moins 1,4 t MS/ha pour la deuxième récolte. Ils confirment donc leur intérêt dans des mélanges multipâturage.

Enfin, le colza associé à du RGI reste une valeur sûre en termes de productivité et de valeur alimentaire, à condition que ses ravageurs – altises, tenthrede, limaces – ne soient pas de la partie...

Benoît Possémé

benoit.posseme@bretagne.chambagri.fr

Composition et coûts des mélanges testés

| | Témoin | | Modalités | | | |
|---------------------------------------|---------------------------|-------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|
| | RGI - Trèfle d'Alexandrie | RGI - Colza | Teff gras - Trèfle d'Alexandrie | Chicorée - Trèfle d'Alexandrie | Avoine 2n - Trèfle d'Alexandrie | Chicorée - Avoine - Trèfle d'Alexandrie |
| Dose en kg/ha (part de chaque espèce) | 25 (15+10) | 21 (15+6) | 20 (10+10) | 13 (3+10) | 30 (20+10) | 28 (3+15+10) |
| Coût en €/ha | 85 | 74 | 115 | 82 | 89 | 123 |



CONSEIL DE SAISON SÈCHESSE

Retrouvez les leviers pour faire face à la pénurie fourragère sur le site des Chambres d'agriculture de Bretagne :

<https://tinyurl.com/temps-sec>

Stress thermique

DES LEVIERS POUR ÉVITER LES COUPS DE CHALEUR

Une gestion de l'ambiance optimale et une alimentation adaptée permettent de limiter l'inconfort des animaux et de préserver au mieux les niveaux de performances en période estivale et lors des pics de chaleur.

Stressant pour les animaux, mais aussi pour l'éleveur, la gestion du stress thermique chez le porc est un défi important pour le bien-être de tous. Voici quelques recommandations pour affronter au mieux la période estivale.

OPTIMISER L'AMBIANCE

Les équipements de gestion de l'ambiance jouent un rôle clé pour aborder sereinement l'été. En amont de la période estivale, il est vivement conseillé de contrôler le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et de refroidissement : nettoyer les entrées et sorties d'air pour assurer les débits de renouvellement. Vous pouvez vous assurer du bon fonctionnement des sondes et des équipements de sécurité : étalonnage, purge du compresseur pour les ouvrants de sécurité, alarmes. Au besoin, il faut adapter les conduites de la ventilation : vérifier que le maxi est à 100 %, contrôler les plages de variation et les niveaux de dépression, libérer les entrées d'air (guillotines). Le cas échéant, vous devez contrôler l'encrassement des coolings et des buses de brumisation. Il est aussi conseillé de vidanger au maximum les fosses pour limiter les remontées d'air vicié. Enfin si possible, il est recommandé de réduire la densité dans les cases pour améliorer la circulation de l'air.

L'ALIMENT ET SA DISTRIBUTION

L'alimentation est un levier venant en renfort de la gestion de l'ambiance pour



Les charcutiers et les truies allaitantes sont très sensibles aux élévations brutales des températures, surtout quand elles restent élevées plusieurs jours, sans retomber la nuit.

réduire les effets négatifs du stress thermique sur les animaux. Il est important d'adapter l'aliment distribué de sorte que les animaux — surtout les porcs à l'engrais et les truies en lactation — produisent moins de chaleur, tout en maintenant les performances. Il faut pour cela viser un ratio plus élevé entre énergie nette et énergie métabolisable. Ces aliments contiennent généralement plus de matière grasse, moins de fibres et de matière azotée totale pour un même apport d'acides aminés essentiels. Les minéraux et acides aminés essentiels sont à adapter, en lien avec la

teneur en énergie nette de l'aliment. Aussi, il existe sur le marché des additifs permettant d'atténuer les effets négatifs du stress thermique : antioxydants, extraits végétaux ou encore probiotiques. Pour conserver un bon niveau d'ingestion, il est conseillé de fractionner et de décaler les repas sur les périodes les plus fraîches de la journée. Enfin, faciliter l'accès à de l'eau fraîche et propre de manière illimitée est un prérequis.

Khaled Amin

Khaled.amin@bretagne.chambagri.fr



ÊTRE INFORMÉ ET ALERTÉ

• Que vous soyez éleveurs de volailles de chair, de porcs ou de vaches laitières, vous trouverez sur le site **Climatbat** toutes les solutions pour prévenir le stress thermique en élevage

• L'application **Climatbat** vous avertira du risque de coup de chaleur sur votre élevage six jours à l'avance. Découvrez l'application :

climatbat.chambres-agriculture.fr

tinyurl.com/appli-climatbat

Enquête auprès des éleveurs de l'ouest de la France

LA CONSOMMATION D'EAU DE LAVAGE EN AUGMENTATION

Une enquête réalisée auprès d'éleveurs de poulets de chair a permis d'acquérir de nouvelles données sur la consommation d'eau de lavage. L'étude s'est également intéressée à l'impact des pratiques sur les consommations.

Une enquête de 2012, réalisée chez quatre éleveurs de poulets de chair, avait mis en évidence une consommation d'eau de lavage de 2,4 l/m² de bâtiment. Une nouvelle enquête*, réalisée en 2022 auprès de 33 éleveurs, relève une moyenne de 7,9 l/m², soit trois fois plus. Cette forte augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. La succession des cas de grippe aviaire a conduit à un renforcement des protocoles de nettoyage dans les bâtiments, entraînant une utilisation d'eau plus importante. Les poulaillers sont aujourd'hui munis d'équipements très peu présents il y a 10 ans : échangeurs, enrichissement, brumisateurs... Enfin, il faut aussi considérer l'impact du développement des sols en béton.

DES SOLS BÉTON PLUS EXIGEANTS

Les poulaillers sur sol béton utilisent 40 % d'eau de plus que ceux sur terre battue : 9,6 l/m² en moyenne contre 6,9 l/m². Un poulailler en terre battue présente une surface à traiter inférieure, le sol n'étant pas lavé à grande eau. Malgré ce travail supplémentaire, les temps de lavage (hors curage) sont équivalents : 6,5 heures/1 000 m² de sol de terre battue, 7 heures/1 000 m² de sol béton.



Le lavage d'un poulailler sur sol béton exige plus d'eau que pour un poulailler sur terre battue.

La consommation d'eau de lavage a été multipliée par 3 en 10 ans.

UN DÉTERGENT RÉDUIT LES CONSOMMATIONS

En facilitant la dégradation et le décollement des matières résiduelles, les détergents réduisent les consommations d'eau de 1,4 l/m² en moyenne. De plus, leur emploi sur sol béton diminue fortement le temps nécessaire au nettoyage, en passant de 8,4 à 4,8 heures/1 000 m². Néanmoins, les détergents sont davantage utilisés pour le lavage des bâtiments sur sol terre battue (80 % des poulaillers) que sur sol béton (35 % des poulaillers).

LA SOUS-TRAITANCE SANS IMPACT

Aujourd'hui, 1/3 des éleveurs de poulets de chair confient le lavage de leurs poulaillers à un professionnel. L'enquête n'a pas mis en évidence de différence significative de consommation d'eau de lavage entre les deux modes de gestion.

Stéphane Roffi

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr

* Enquête réalisée par les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire, en partenariat avec l'Itavi.



POUR ALLER PLUS LOIN

« L'eau en élevage avicole, une consommation maîtrisée », 34 pages, 2012 :

<https://tinyurl.com/eauAVI>

Agriculteurs acteurs de la protection de l'eau et de l'environnement

LE LABEL RENNAIS « TERRES DE SOURCES »

Initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, le projet « Terres de Sources » vise l'émergence de nouveaux débouchés dédiés aux agriculteurs qui s'engagent à agir pour la protection de l'eau et de l'environnement.

Ces nouveaux débouchés s'appuient sur l'engagement des collectivités via les commandes publiques de denrées alimentaires et sur l'émergence de nouvelles filières bio et conventionnelles « ultra-locales ».

LES COMMANDES PUBLIQUES

Le groupement de commandes publiques "Terres de Sources 2023-2026" engage 71 acteurs publics et concerne 88 agriculteurs. Outre l'achat de denrées alimentaires, les

collectivités achètent aussi des prestations de service environnemental. Pour entrer dans le marché, les fermes doivent être labellisées. Pour les fermes bio, la labellisation est immédiate. Pour les fermes conventionnelles, leur accès au label est conditionné au respect de critères d'entrée : absence d'OGM, d'huile de palme, interdiction de certains phytosanitaires. Un diagnostic de durabilité est à réaliser avec un engagement d'amélioration de la performance environnementale. En 2023,

le nouveau marché de 3 ans comprend 723 produits, dont 80 % labellisés bio. L'ambition est que les achats des collectivités génère, d'ici 2025, 1,4 million € de chiffre d'affaires annuel pour les fermes du label.

LA FILIÈRE BLÉ BIO

Cette filière fait partie des neuf projets Terres de Sources, dont quatre sont en bio. En janvier 2021, l'équipe des conseillers bio des Chambres d'agriculture de Bretagne a engagé cette démarche avec des produc-



Un exemple de communication initiée par Terres de Sources à l'occasion d'un « Marché culturel » sur le campus The Land.

teurs biodu territoire « Terres de Sources ». L'ambition est de proposer aux restaurants des collectivités et aux magasins du bassin rennais de la farine et du pain bio issus de blé bio local. Une quinzaine de producteurs bio s'inscrivent dans la démarche et réservent une partie de leur récolte 2021 pour le label. Le comité de pilotage associe 5 agriculteurs et 4 meuniers du territoire. Il est animé par Julien Ligneau, des Chambres d'agriculture de Bretagne. La société AgriBio Conseil est mandatée pour gérer la collecte. L'Ufab loue une cellule de 300 t sur le site de Châteaubourg. Sur les deux campagnes passées, les valeurs technologiques des blés meuniers collectés sont jugées très satisfaisantes. Les taux de protéines moyens sont supérieurs à 11 %, avec des poids spécifiques (PS) de 77 et 80 kg/hl. Il n'y a pas de variétés imposées aux apporteurs. Ce sont généralement des mélanges de 3 ou 4 variétés. Depuis deux ans, plusieurs associations sont testées du champ jusqu'à la valeur boulangère pour accompagner le choix des producteurs. Le comité de pilotage valide annuellement le prix, associé à un cahier des charges. Chaque lot apporté par les agriculteurs est analysé et doit être conforme aux exigences (PS, humidité, protéines et impuretés). Dans un contexte d'un marché bio compliqué, ce maillage entre les différents acteurs permet de sécuriser les débouchés du blé et de limiter les risques des différents opérateurs.



Le Label favorise l'échange au sein des filières développée, ici entre Pierre-Marie Mandat Boulanger à Saint-Nicolas-du-Tertre, Emmanuel Pivan meunier à Bruz et Olivier Debais producteur de blé bio à Vern-sur-Seiche.

Il a dit



OLIVIER DEBAIS,
agriculteur bio à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine),
membre du comité de pilotage Blé bio
et administrateur de la SCIC Terres de Sources*

« Je me suis installé en 2015 sur 46 ha. Mes productions sont diversifiées : grandes cultures, sapins de Noël et moutons. J'ai converti mes terres en bio à mon installation. Ce qui m'a intéressé dans la démarche Terres de Sources, c'est à la fois d'explorer le lien étroit entre la production bio et les consommateurs en local, ainsi que de pouvoir échanger avec les meuniers. La mise en place d'un organisme stockeur permet de comprendre les difficultés et contraintes de chacun, pour s'améliorer au quotidien. Notre intérêt commun est de collaborer pour que ce soit gagnant - gagnant. Je souhaite aussi que l'on continue de communiquer sur les spécificités du label bio et que le cahier des charges Terres de Sources reste un label exigeant sur le volet environnemental ».

**La SCIC Terres de Sources propose à ses clients publics et privés des produits locaux de qualité issus d'une production préservant l'environnement.*

UN LABEL TOUT PUBLIC

Le label Terres de Sources s'applique aussi à la sensibilisation pour une consommation locale et à des événements publics. Par exemple, plusieurs actions ont été menées depuis 2022 par l'équipe Circuits courts des Chambres d'agriculture de Bretagne. Le label apparaît ainsi dans la communication des agriculteurs auprès du grand public. En ce qui concerne la foire de Rennes, une quinzaine de producteurs locaux ont présenté des animations dont un jeu pédagogique « Terres de Sources » sur la qualité de l'eau et l'environnement.

Soazig Perche

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN



• Tout savoir sur le label :



• Le label sur le web :

<https://terresdesources.fr/>

facebook.com/terresdesources/

Forum Grand Ouest climat-énergie

AU CŒUR DE SUJETS BRÛLANTS

La plénière du 7^e forum, organisé par les Chambres d'agriculture de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, s'est tenue le 14 mars sur quatre sites en présence de 220 participants. Que peut-on retenir de cette nouvelle édition ?



Du côté de l'énergie, les agriculteurs conjuguent prudence et économies d'énergie avec audace et investissement dans les énergies renouvelables. Se passer progressivement des énergies fossiles, trop émettrices de gaz à effet de serre, pour aller vers les énergies renouvelables, c'est aussi mettre l'enjeu foncier au cœur des débats. Si l'alimentation ne reste pas la vocation première de l'agriculture, le risque de crise alimentaire pourrait apparaître. Le foncier reste un point de tension, entre agriculteurs et entre secteurs d'activité, notamment face aux énergéticiens. La vigilance va s'imposer à l'avenir sur ce sujet.

Du côté des gaz à effet de serre, on peut noter que de nombreux agriculteurs soucieux de leur impact évoluent vers des démarches bas carbone. C'est aussi un sujet dont les filières se sont emparées, certaines en ont fait un objectif. L'enseignement intègre le sujet aussi pour préparer les agriculteurs de demain à aller dans cette voie. De plus, des associations se sont mises en place pour faciliter le financement des démarches de progrès, à travers les paiements pour service environnementaux et les labels bas carbone.

Du côté du climat, l'inquiétude monte quant aux impacts sur l'agriculture dans l'ouest de la France. Même si les zones les plus océaniques paraissent relativement épargnées, les risques liés aux évolutions climatiques sont plus importants que les rares avantages qu'on pourrait y trouver. Il est temps de trouver les coopérations et la mobilisation politique nécessaire à un engagement cohérent dans l'adaptation. Économies et gestion de l'eau, plantation d'arbres pour atténuer les extrêmes climatiques, maîtrise de l'ambiance en bâtiments, gestion des risques et agilité pour faire évoluer ses pratiques et réagir aux aléas climatiques seront au menu des prochaines années.

Loïc Guines, président de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, souhaite que nous nous orientions vers des solutions d'avenir robustes avec de nombreux bénéfices mutuelles pour la sécurité alimentaire, l'environnement, les sols et le climat, où atténuation et adaptation au changement climatique sont conjuguées.

Laurence Ligneau

laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr

Visite d'une chaufferie bois à Briec (29).
Deux circuits de visites ont été organisés pendant le forum, à la rencontre des collectivités et des acteurs des filières.

Il a dit



DOMINIQUE BOURG

Philosophe,
grand témoin
du forum

« Le monde de demain est à réinventer... c'est maintenant qu'il faut agir... Ce challenge peut être passionnant ! »



**REVIVEZ LE FORUM
EN VIDÉO**



En élevage laitier

AUTOCONSOMMER SON ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Pour faire face aux augmentations des factures d'électricité, vous vous posez la question d'en produire avec la photovoltaïque. Plusieurs solutions pour y parvenir sont envisageables.

En élevage laitier, le bloc traite est le premier poste de consommation d'électricité. Elle représente de 45 à 60 kWh/1000 l, selon l'outil de traite. Une bonne ventilation du tank, des équipements bien réglés — prérefroidisseur, récupérateur de chaleur — permettent de sérieuses économies. Une piste à étudier consiste à remplacer, grâce à une centrale

La pose de panneaux sur toiture est un bon compromis : pas d'emprise au sol, un contrat possible de rachat des surplus avec un prix garanti de 20 ans, choix du nombre de panneaux...

photovoltaïque, des kWh achetés sur le réseau par des kWh produits à la ferme. La majorité des élevages laitiers ont un contrat de fourniture d'une puissance de moins de 36 Kva avec un tarif réglementé de 18 cts/kWh. Le préalable est de vérifier que le prix de revient de l'électricité autoproduite est inférieur au coût d'achat actuel. Deux options sont envisageables: l'autoconsommation « totale » ou « partielle avec revente du surplus ». Le choix de produire plus que ses besoins pourrait paraître le plus judicieux, sauf que dans la majorité des cas, l'énergie produite en plus est valorisée en dessous de son coût de revient.

Des commerciaux proposent des panneaux mobiles sur mât (*les trackers*). En production laitière, ceux-ci créent beaucoup de surplus avec une valorisation aléatoire. Des panneaux fixes sur tables au sol présentent l'avantage d'un investissement moindre, avec de l'autoconstruction partielle possible et un entretien facile.

« TOUT CE QUI BRILLE N'EST PAS OR »

Chaque élevage a son propre profil de consommation, journalier ou annuel. En traite robotisée, les consommations diurnes sont plus importantes et plus en phase avec la production des panneaux. En termes de rentabilité, le choix de l'autoconsommation totale est souvent le plus pertinent. En salle de traite, avec des pics de consommation du matin et du soir, l'intérêt de l'autoconsommation est faible. Dans ce cas, il faut se limiter à une petite puissance ou alors s'orienter vers un projet en vente totale pour valoriser ses toitures. Le contexte haussier du prix de l'électricité incite à en autoproduire avec du photovoltaïque. Une étude réaliste est nécessaire avant de faire le bon choix. « Tout ce qui brille n'est pas or »!

Hervé Guillemot

herve.guillemot@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

40 ANS

c'est la garantie matériel que propose un fabricant de panneaux solaires.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Se former : Consulter les formations pour développer un projet en photovoltaïque

www.formation-agriculteurs.com

- Besoin d'un conseil :
 - Hervé Guillemot, 06 30 69 36 47 ;
 - Pierre Fily, 06 74 78 39 49



Risques d'incendie

En période de moisson

LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE PRUDENCE

Sur 2022, les départs de feu sur prairies, friches, landes ou champs ont connu une forte augmentation en Bretagne. Retour sur les principales mesures de prévention contribuant à éviter ces incendies.

À l'échelle de l'exploitation agricole, quelques mesures peuvent être prises pour prévenir le risque de départ de feu. La prévention et la prudence sont essentielles pour éviter les dégâts aux personnes, aux animaux, aux matériels et aux cultures.

VÉRIFIER ET NETTOYER

Avant la saison des moissons, un nettoyage à sec de la moissonneuse — air soufflé ou aspirateur selon les zones — va permettre d'enlever les poussières, grains et résidus de paille. Il convient d'éviter l'eau qui formerait une substance pâteuse plus difficile à déloger.

Pour éviter les échauffements, la vérification des roulements, de l'état des courroies, des chaînes, des niveaux d'huile et du graissage des pièces qui le nécessitent doit être réalisée. Au-delà de ces éléments, un point sur l'état général de la machine limitera les arrêts de chantier pour un problème mécanique qui aurait pu être anticipé. Ensuite, au cours de la saison, un nettoyage quotidien rapide à l'air avant utilisation ou en cours de journée — capot, bloc-moteur, radiateur, filtres



Matt C. Unsplash

moteur et habitacle... — limitera les risques d'échauffement.

ET EN PRÉVENTION...

Pour démarrer plus sereinement les chantiers, et être en mesure d'intervenir rapidement en cas de départ de feu, il est recommandé d'avoir un extincteur de 6 l dans la cabine. Il faut aussi prévoir une réserve d'eau en complément, par exemple une tonne à eau à proximité. Pour éviter la propagation d'un feu qui aurait commencé, il est conseillé de passer la herse autour du champ, ainsi le feu n'aura plus de support pour brûler. On préconise aussi de procéder à un réglage légèrement plus haut de la hauteur de coupe pour limiter le contact avec les cailloux qui par friction pourraient être à l'origine d'un incendie. Dans les communes classées sensible, le débroussaillage à moins de 200 m de bois, forêt, lande est obligatoire et fortement conseillé dans les autres.

Anne Courtois

anne.courtois@bretagne.chambagri.fr

Les incendies fréquents au moment de la moisson : les courroies échauffées sur des roulements coincés, les poussières accumulées, les chaumes au contact de surfaces chaudes ou les frictions de pierres.

LE CHIFFRE

576

En Ille-et-Vilaine, ce sont 576 interventions pour feux d'espaces naturels qui ont été recensées l'été dernier.



UN DÉBUT D'INCENDIE !

- Je donne l'alerte en composant le 18 ou le 112 ;
- J'indique l'endroit précis du feu et son accès le plus rapide ;
- Je ne raccroche pas tant que je n'y suis pas autorisé.

Le coût de l'énergie augmente

J'ENVISAGE DE PRODUIRE DE L'ÉNERGIE EN VALORISANT LE BOIS

Le combustible bois permet de baisser durablement le coût de l'énergie de chauffage en atelier porc et volaille: -80 % par rapport à l'électricité, -50 % par rapport au propane. Basé sur l'utilisation de plaquettes de bois, le chauffage bois est automatique et demande très peu d'interventions de l'éleveur qui peut se concentrer sur son activité d'élevage. L'installation de circuits d'eau chaude constitue une opportunité pour repenser la gestion du renouvellement de l'air des bâtiments et améliorer les indices techniques de l'élevage et le bien-être animal.

DÉS ÉCONOMIES IMPORTANTES

Une chaufferie bois représente un investissement important qui peut être rentabilisé en 5 à 13 ans, en fonction de l'énergie évitée. Le temps de retour sera réduit en utilisant du combustible autoproduit.

Laurent Somer

laurent.somer@bretagne.chambagri.fr

Des subventions sont disponibles pour l'investissement: Plan Bois-Énergie Bretagne, Fonds Chaleur et PCAEA 412.

| | Puissance chaudière | Investissement | Économies annuelles | Retour |
|-----------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|----------|
| Porc 300 truies N-E | 150 kW | 120 000 € | 19 000 € | 6,3 ans |
| Poulet chair 5 400 m ² | 500 kW | 240 000 € | 18 000 € | 13,6 ans |

Une installation de chauffage bois avec à gauche, la réserve d'eau chaude (ballon tampon), au centre la vis d'alimentation du bois déchiqueté et à droite la chaudière.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Des questions sur le dimensionnement de la chaufferie et les options d'implantation, l'approvisionnement ou encore les subventions ?
Contactez-nous : 07 87 88 70 83

Groupe 30 000 Rés'Agri du Poher

POUR JEAN-YVES, «LE GROUPE PERMET D'ALLER PLUS LOIN»

Jean-Yves Le Hénaff : « Je cultive 140 ha en grandes cultures et légumes industrie. Je participe au groupe d'échange 30 000 Rés'Agri du Poher. Je suis en agriculture de conservation des sols depuis 25 ans. Je ne laboure pas car je voulais réduire mes charges de structure. Parallèlement, nous avons travaillé aussi l'optimisation des doses de produits phytosanitaires, car ils coûtent de plus en plus cher. Je traite avec des doses réduites — un quart, un demi, trois quarts — selon les adventices, les maladies et les conditions d'intervention. Par exemple en maïs, je mets une demi-dose de *Camix** puis 10 % de *Nicosulfuron*, 10 % *Mesotrione*, 10 % *Dicamba*, 10 % *Prosulfuron*. J'ai un IFT de 2,01 en 2022 pour une ferme en culture, avec des rendements en blé de

94 q/ha, en colza de 45 q/ha et en maïs de 95 q/ha. Le groupe permet d'aller plus loin, de réfléchir sur la réduction de doses à conséquences environnementales ainsi que sur les rotations des cultures, et enfin, de voir d'autres systèmes. »

Propos recueillis par Jean-Philippe Turlin

jean-philippe.turlin@bretagne.chambagri.fr

*S-metolachlore + mésotrione



Jean-Yves Le Hénaff, de Motreff (Finistère).



POUR EN SAVOIR PLUS

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>



Rejoignez-nous



Vous êtes à la recherche d'un emploi porteur de sens, dans le domaine de l'agriculture et en Bretagne.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE ENTREPRISE INSTALLATION

• Mission : orienter, former et conseiller les candidats et candidates à l'installation pour étudier la faisabilité technique, économique et humaine de leur projet et accompagner les responsables d'entreprise agricole tout au long de leur carrière pour les aider dans leurs prises de décisions stratégiques.

- Guingamp ou Carhaix
- CDI, temps complet
- Contact : Françoise Filet, responsable de l'équipe Conseil Entreprise et Installation 22, 06 30 15 97 91



CONSEILLER OU CONSEILLÈRE IRRIGATION DES CULTURES SPÉCIALISÉES

• Mission : accompagner les différentes filières bretonnes dans la caractérisation et le dimensionnement de leurs besoins d'irrigation, accompagner techniquement et administrativement les projets individuels et collectifs, participer à des actions de R&D autour de la thématique eau - irrigation, et déployer les prestations irrigation.

- Bretagne
- CDI, temps complet
- Contact : Anthony Brulé, responsable de l'équipe Légumes et cultures spécialisées, 06 73 19 61 69

EN PRATIQUE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à recrutement@bretagne.chambagri.fr en précisant l'annonce qui vous intéresse.

Toutes nos offres peuvent être consultées sur chambres-agriculture-bretagne.fr

[Nous rejoindre - Offres d'emplois - Chambre d'agriculture de Bretagne](#)

le mag des agricultures de Bretagne,

c'est aussi des
REPORTAGES 



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Retrouvez toutes nos vidéos en **replay** sur
www.chambres-agriculture-bretagne.fr ou sur notre chaîne Youtube

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

 **YouTube** /ChambagriBzh

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Khaled Amin
Technicien expérimentation
porcs
khaled.amin@
bretagne.chambagri.fr page
26



Christian Barbier
Conseiller installation
compétences
christian.barbier@
bretagne.chambagri.fr page
6



Sylvie Bernadon
Conseillère installation
entreprise
sylvie.bernadon@
bretagne.chambagri.fr page
6



Juliette Bothorel
Conseillère spécialisée
caprin
juliette.bothorel@
bretagne.chambagri.fr page
8



Stéphane Boulent
Conseiller et chargé d'études
production laitière AB
stephane.boulent@
bretagne.chambagri.fr page
24



Olivier Cattoen
Conseiller production
laitière
olivier.cattoen@
bretagne.chambagri.fr page
22



Sylvie Conan
Chargée de mission
communication diffusion
et transfert
sylvie.conan@
bretagne.chambagri.fr dossier



Anne Courtois
Chargée d'études politiques
réglementaires
environnementales
anne.courtois@
bretagne.chambagri.fr page
32



Hervé Guillemot
Conseiller énergie
photovoltaïque
herve.guillemot@
bretagne.chambagri.fr page
31



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi
arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr page
10



Maët Le Lan
Station d'Auray
maet.lelan@
bretagne.chambagri.fr page
4



Gwénola Lesné
Juriste
gwenola.lesne@
bretagne.chambagri.fr page
7



Laurence Ligneau
Chargée de mission
climat-carbone
laurence.ligneau@
bretagne.chambagri.fr page
30



Stéphanie Montagne
Conseillère agronomie -
protection des cultures
et biodiversité
stephanie.montagne@
bretagne.chambagri.fr page
20



Soazig Perche
Conseillère en agriculture
biologique
soazig.perche@
bretagne.chambagri.fr page
28



Stéphane Roffi
Chargé d'études et conseils
en production avicole
stephane.roffi@
bretagne.chambagri.fr page
27



Christophe Sartin
Chargé d'animation
territoire
Pays de Rennes
christophe.sartin@
bretagne.chambagri.fr page
5



Laurent Somer
Conseiller énergie-climat
laurent.somer@
bretagne.chambagri.fr page
33



Jean-Philippe Turlin
Conseiller gestion
des sols et fertilisation
jean-philippe.turlin@
bretagne.chambagri.fr page
33



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture
veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr page
7



Clara Vianey
Conseillère énergie
clara.vianey@
bretagne.chambagri.fr page
5

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 21 JUILLET
pour le prochain numéro du mag !**

TOUT LE PROGRAMME
EN PAGES INTÉRIEURES

INNOV' ACTION

La semaine de l'innovation
Le rendez-vous
des agriculteur.ices
qui innovent !
Bretagne

DU 20 AU 22
JUN

16 PORTES OUVERTES

EN BRETAGNE



@ChambagriBzh



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

chambres-agriculture-bretagne.fr